

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections ».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°144 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 7 au 13 janvier 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 13 janvier 2019, au moins 514 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i> .....	5
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS</i> .....	7
<i>I.5.VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	8
<i>I.6. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS</i> .....	8
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	8
<i>III. CONCLUSION</i> .....	10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CDS** : *Centre de Santé*

**CMCK** : *Centre Médico-Chirurgicale de Kinindo*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FNL** : *Forces Nationale de Libération*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**PMPA** : *Partis et Mouvements Politiques Armés*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**TGI** : *Tribunal de Grande Instance*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 6 personnes tuées et toutes retrouvées cadavres, 5 enlevées, 2 torturées et 6 arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée et 1 femme arrêtée arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des administratifs et des agents du SNR sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavre retrouvés prend une allure inquiétante faisant penser à une stratégie de dissimulation des auteurs.

Des contributions forcées en milieu scolaire pour les élections de 2020 ont été rapportées dans certaines provinces du pays.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvements et/ou disparitions forcées, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique qu'en date du 30 décembre 2018, sur la colline Gaharawe, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un corps sans vie d'une veuve, Margueritte Ntakiyindikiye, a été retrouvé dans sa maison. Selon des sources sur place, les mobiles et les auteurs de ce meurtre restent inconnus.

##### **Deux corps sans vie retrouvés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique qu'en date du 30 décembre 2018, deux corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés sur la rive du lac Tanganyika, côté Kajaga, en zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Gilbert Niyonkuru, Administrateur de la commune Isare, province Bujumbura rural est venu récupérer ces corps qui ont été vite enterrés sous son ordre dans la commune Isare sans faire des enquêtes.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mabayi province Cibitoke**

En date du 9 janvier 2019, le corps sans vie de Naphal Mpawenimana, âgé de 60 ans, a été retrouvé dans un champ de manioc sur la colline Mukoma, commune Mabayi, province Cibitoke. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures sur son corps. Les circonstances de sa mort restent inconnues.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Muramvya**

En date du 7 janvier 2019, le matin, sur la colline Busimba, zone Bugarama, commune et province Muramvya, le corps sans vie d'Emmanuel Mbonimpa, âgé de 50 ans, a été retrouvé, pendu sur un arbre, dans une brousse, à côté de son domicile. Les circonstances de sa mort ne sont pas connues.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 7 janvier 2019, le corps sans vie de Ntsembeyeko de la colline Kibogoye, zone et commune Kayokwe, province Mwaro a été retrouvé dans un marais de la rivière Kayokwe, à environ 1 km du chef lieu de la commune Kayokwe. Selon des sources sur place, huit présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot du commissariat provincial de Mwaro pour des raisons d'enquête.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES***

##### **Une personne portée disparue en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 janvier 2019 indique qu'en date du 18 février 2016, vers 16 heures, sur le Boulevard du Peuple Murundi, dans un bureau de la station tout près de

l'Hôtel Novotel, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Aimé Blaise Bigirimana, policier et ex-PMPA, fils de feus Mazambo Bernard et Niyungeko Adèle, résidant à Nyakabiga II, Zone Nyakabiga, Mairie de Bujumbura, a été arrêté par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, Officier de Renseignement Principal Chef de 2<sup>ème</sup> classe, agent du SNR qui l'a conduit dans un lieu inconnu. Selon des sources sur place, il a été enlevé lorsqu'il répondait à un appel téléphonique de son ami, patron de la station. Selon les mêmes sources, après l'enlèvement, des agents du SNR accompagnés par des policiers ont mené une fouille perquisition à son domicile sis à Nyakabiga II.

### **Une personne portée disparue en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 Janvier 2019 indique qu'en date du 22 décembre 2015, Charles Majeur Mutoniwabo a été enlevé par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR, à la Gare du nord, zone Kamenge, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, il a été conduit par cet agent du SNR vers une destination inconnue.

### **Une personne portée disparue en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique qu'en date du 6 janvier 2019, un prénommé Amissi, pêcheur, a disparu dans les eaux du Lac-Tanganyika à Karonda, zone Kigwena, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, Thomas Ninteretse, capitaine de l'équipe de pêche de Karonda, Michael Sinkundiwe, Elias Bizimana et Jean Marie Nzigiympa, tous travaillant sur la même équipe de pêche ont été mis en détention en date du 7 janvier 2019, après un interrogatoire de la police sur sa disparition.

### **Une personne portée disparue en province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 janvier 2019 indique qu'au mois d'août 2018, Thaddée Niyindereye, âgé d'environ 45 ans, sous-officier et instructeur au camp Mutukura, en commune et province Cankuzo, a été porté disparu au service. Selon des sources sur place, depuis 2015, il était soupçonné d'être contre le 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza. Il y a eu une tentative de l'enlever avant d'aller en mission de maintien de la paix en Somalie. A son retour, au mois d'août 2018, il a alors repris son service au camp Mutukura et il a disparu, une semaine après. Sa famille l'a cherché partout mais en vain.

### **Une personne portée disparue en commune et province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique que dans la nuit du 21 au 22 novembre 2015, au chef-lieu de la province Kirundo, Albert Dushime a été arrêté par Jacques Nijimbere, commissaire provincial de la police à Kirundo. Selon des sources sur place, la victime a été récupérée dans la même nuit par Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR et conduite vers une destination inconnue. Selon les mêmes sources, Albert a été accusé d'être complice avec des hommes armés qui avaient attaqué au chef-lieu de la province Kirundo.

## **Une personne arrêtée puis portée disparue en commune et province de Makamba<sup>1</sup>**

En date du 30 mars 2016, Venant Nyandwi, âgé de 60 ans, a été arrêté au centre de la commune de Makamba et conduit au cachot du poste de police de la commune Makamba. Il a été accusé de communiquer avec les rebelles sur son téléphone. Selon des sources sur place, la victime a par la suite été embarquée par un véhicule du SNR vers une destination inconnue.

### ***I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

#### **Une personne torturée en commune Musongati, province Rutana**

En date du 7 janvier 2019, vers 20 heures, au cabaret, sur la colline Musagara, zone Ngoma, commune Musongati, province Rutana, Ventus, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été battu à l'aide des bâtons par Gérard et Joseph, tous Imbonerakure, l'accusant de refuser d'adhérer à leur parti. Selon des sources sur place, des policiers de cette localité les ont arrêtés et détenus dans le cachot du poste de police de Musongati.

#### **Une personne torturée en commune Mpinga-Kayove, province Rutana**

En date du 8 janvier 2019, vers 20 heures, sur la colline Munyika, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, Jérôme, commerçant et membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été battu à l'aide des bâtons au niveau des pieds et des hanches par Donatien, Dieudonné et Elyphaze, tous Imbonerakure, l'accusant qu'il a vendu leur charbon et qu'il ne leur a pas donné de l'argent. La victime a été conduite au CDS Kayero mais les présumés auteurs sont toujours libres.

### ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS***

#### **Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 13 janvier 2019, vers 5 heures du matin, sur la colline Rweya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, des policiers commandés par Gilbert, Commissaire communal de police, ont arrêté une femme surnommée Maman Irakoze, âgée de 58 ans, membre du CNDD-FDD, cultivatrice et l'ont conduite au cachot communal de police. Selon des sources sur place, cette femme a été arrêtée à la place de son mari prénommé François accusé de vendre des médicaments frauduleux. Selon les mêmes sources, avant de l'arrêter, une fouille perquisition pour chercher ces médicaments a été opérée dans son ménage mais rien n'a été trouvé.

#### **Cinq personnes arrêtées en commune Burambi, province Rumonge**

Dans la matinée du 10 janvier 2018, cinq personnes à savoir Emmanuel Niyonganji, enseignant à l'ECOFO Busaga, Mélance Iramubona, Rénovat Ninteretse, Pascal Ahishakiye et Jean Bosco Niyomwungere, tous de la colline Busaga, zone Murago, commune Burambi, province Rumonge, ont été arrêtés par Arthémon Niyonkuru alias Ntibaheke, commissaire communal de police à Burambi et ex-PMPA. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot de la police à Murago, au chef-lieu de la commune Burambi. Selon les mêmes sources, ils sont accusés d'avoir effacé les écrits se trouvant sur un monument du parti CNDD-FDD.

---

<sup>1</sup> Venant Nyandwi avait été détenu au SNR à Bujumbura avant d'être relâché un mois après.

## ***I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

### **Une personne blessée en commune et province Rutana**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, sur la colline Gifunzo, en commune et province Rutana, Bukuru, âgé de 45 ans, veilleur, a été battu et blessé au niveau du front par son épouse Jacqueline Sirabahenda, âgée de 36 ans, à l'aide d'un pilon. Selon des sources sur place, Bukuru a été blessé suite à une dispute avec sa femme. Selon les mêmes sources, Bukuru a été conduit au CDS de Rutana pour y bénéficier des soins médicaux tandis que Jacqueline est toujours libre.

## ***I.6. VIOLATIONS DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS***

### **Des contributions forcées en milieu scolaire, en province Mwaro**

Les administrateurs des communes de la province Mwaro ont mis à la disposition des directeurs des écoles secondaires des quittances pour faire payer par force aux élèves, âgées de 16 ans et plus, la contribution de 1000 fbu pour les élections de 2020. Selon des sources sur place, en date du 10 janvier 2019, le directeur du Lycée Technique Mwaro, Etienne Bigirimana a renvoyé les élèves qui n'ont pas encore payé cette contribution. Les autres directeurs ont mis en garde les élèves qui n'auront pas payé cette contribution jusqu'au 15 janvier 2019 qu'ils seront chassés.

### **Renvoi des élèves en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date du 9 janvier 2019, le matin, Rémy Ndarufatiye, directeur du Lycée communal de Butaganzwa en province Ruyigi, a chassé tous les élèves qui n'avaient pas encore payé la somme de 1000 fbu pour contribution aux élections de 2020. Selon des sources sur place, les cours n'ont pas été dispensés car la majorité des élèves ont été renvoyés pour chercher cette contribution.

### **Renvoi des élèves en commune Nyabitsinda, province Ruyigi**

En date du 11 janvier 2019, le responsable communal des Imbonerakure et en même temps directeur de l'ECOFO Nyabitsinda, commune Nyabitsinda, province Ruyigi a chassé les élèves qui n'avaient pas encore payé la somme de 1000 fbu de contribution aux élections de 2020. Selon des sources sur place, les cours ont été suspendus car la majorité des élèves n'avaient pas encore contribué à ces élections.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une personne blessée en commune Muha, Bujumbura Mairie**

En date du 8 janvier 2019, un prénommé Herménégilde, magistrat au TGI Ntahangwa, a été attaqué et blessé par des gens non identifiés, en zone urbaine de Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources, il a été évacué au CMCK pour bénéficier des soins médicaux.

### **Séquestration des personnes en commune Kiganda, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 janvier 2019 indique que des habitants de la colline et zone Kanyami, commune Kiganda, province Muramvya, se plaignent qu'un groupe d'Imbonerakure dont Clovis, Alexis, Bede dirigés par leur chef Richard les malmènent avec la

complicité des chefs de colline et des policiers. Selon des sources sur place, ces jeunes arrêtent et extorquent de l'argent et des téléphones portables à tous ceux qu'ils croisent lors des patrouilles nocturnes et obligent la population à fréquenter un bar appartenant à Bede, un de ces Imbonerakure. Selon les mêmes sources, en date du 5 janvier 2019, Richard, chef de ce groupe, a été attrapé en possession d'un téléphone volé. En colère, les habitants de cette colline ont failli se faire justice n'eût été l'intervention des policiers.

### **Intimidations en commune Matongo, province Kayanza**

En date du 10 janvier 2019, sur la colline Burengo, commune Matongo, province Kayanza, une réunion a été tenue à l'intention de la population, organisée par le chef de cette colline, assisté par le prénommé Ferdinand, représentant provincial du parti CNDD-FDD ainsi que Célestin Minani, représentant communal du même parti. Selon des sources sur place, lors de cette réunion, Célestin Minani a dit que ceux qui ont voté « NON » lors du référendum constitutionnel du 17 mai 2018 sont connus et la plupart sont des enseignants. Il a ajouté que ces derniers vont être punis sérieusement.

### **Une grenade retrouvée en commune et province Rumonge**

En date du 9 janvier 2019, une grenade piégée à la fenêtre du bureau du Gouverneur de la province de Rumonge, Juvénal Bigirimana, a été découverte après le salut du drapeau national. Selon des sources sur place, la police a pu désamorcer cette grenade avant son explosion.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvements, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.